

# Les pieds, ça se protège !



Ce symbole appliqué sur la chaussure droite indique qu'elle est munie d'une semelle résistante aux perforations et d'un embout protecteur.

Il s'agit d'une protection conforme à la classe 1 de la norme CSA-Z195-F-02 Chaussures de protection. Elle est nécessaire.



Ce symbole sur la chaussure droite indique que la semelle offre une certaine protection contre les chocs électriques. Fortement recommandée.

Noter que cette protection diminue rapidement en milieu humide et se détériore avec l'usure de la semelle.

SD



Symbole apposé à la hauteur de la cheville ou sur la languette de la chaussure droite. Le symbole de mise à la terre indique que la chaussure est munie d'une semelle antistatique. Tout lieu de pulvérisation de peinture au sein duquel on trouve des charges électrostatiques peuvent causer des risques pour les travailleurs.

## Semelle bien conçue

Une bonne semelle bien conçue prévient les dérapages, tout comme pour les pneus. Voici les points à surveiller :

- semelle en caoutchouc, pour résister au gel et offrir une bonne adhérence
- semelle à relief à angles ouverts pour favoriser l'évacuation des liquides et de la neige
- semelle souple pour permettre de plier le pied facilement lorsqu'on travaille près du sol



**AUTO Prévention**

ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

autoprevention.qc.ca • 800 363-2344